

Image not found or type unknown



Une grande surface a-t-elle obligation de vendre un modèle d'expo

Par **clouedin**, le **21/10/2008** à **12:15**

Bonjour,

Je souhaite profiter d'une journée de promotion dans une grande surface de bricolage. Le produit que je souhaite n'est plus en stock mais peut-être commandé. La promotion ne s'applique qu'à la marchandise emportée le jour de la promotion et pas aux produits commandés. Le vendeur a-t-il obligation de me vendre le produit d'exposition ?

Merci de votre réponse

Par **Tisuisse**, le **21/10/2008** à **13:53**

Si la promotion précise "dans la limite des stocks disponibles" ... vous comprenez ce que cela signifie.